



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

Conseil National Professionnel de Psychiatrie

Président

Dr. B. ODIER

Secrétaire Général

Dr. E. WINTER

Secrétaire Générale Adjointe

Dr F. ROOS-WEIL

Trésorière

Dr M-Ch. CABIE

Trésorière Adjointe

Dr. D. ROCHE-RABREAU

Président élu

Dr. J-J. BONAMOUR du TARTRE

Président sortant

Dr J-J. LABOUTIERE

Président Fondateur

Dr S.D. KIPMAN

Anciens Présidents

Pr J.F. ALLILAIRE
Pr Ch. AUSSILLOUX
Dr H. BOKOBZA
Pr G. DARCOURT
Dr J. FORTINEAU
Dr J. GARRABE
Dr. N. GARRET-GLOANEC
Dr M. HORASSIUS
Dr N. HORASSIUS
Dr O. LEHEMBRE
Pr H. LOO
Pr Ph. MAZET
Dr J-Ch. PASCAL
Pr G. SCHMIT
Dr J.M. THURIN

Présidents des collèges du Conseil Scientifique

Recherche

Dr. J-M. THURIN

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Dr J. CHAMBRY

Psychopathologie

Dr I. SECRET-BOBOLAKIS

Thérapeutiques

Dr. J-J. BONAMOUR du TARTRE

Psychiatrie Médico-Légale

Dr P. PRAT

Psychiatrie et société

Dr M. GROHENS

Paris, le 18 juin 2015

Madame Ségolène NEUVILLE
Secrétaire d'état chargée des Personnes
handicapées et de la Lutte contre l'exclusion
Secrétariat d'état chargé des Personnes
handicapées et de la Lutte contre l'exclusion
14 Avenue Duquesne
75700 PARIS SP 7

Chère Madame,

Alors que la profession psychiatrique s'était émue de n'avoir été invitée que par raccroc à participer au Conseil National de l'Autisme du 16 avril dernier, nous apprenons qu'une série de réunions portant sur les Centres diagnostics de proximité, sur la formation des travailleurs sociaux, et sur la révision des critères de DPC est programmée ces jours-ci sans que la Fédération Française de Psychiatrie soit sollicitée pour participer à ces groupes de travail.

Peut-être faut-il rappeler que les Intersecteurs de psychiatrie infanto-juvénile et les C.M.P.P. qui soignent chaque année 640.000¹ enfants et adolescents prennent en charge selon des modalités multidisciplinaires, personnalisées, évolutives dans le temps, en étroite partenariat avec l'Education nationale et les institutions médico-sociales plus de 30.000 enfants et adolescents présentant des Troubles envahissant du développement (TED) ?

Or la Fédération Française de Psychiatrie regroupe six des principaux syndicats de psychiatres et trente trois sociétés savantes. Dans le domaine pédo-psychiatrique on peut notamment mentionner les formations importantes que sont l'Association des Psychiatres d'Intersecteur (A.P.I.), la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (S.F.P.E.A.D.A.), la Fédération des C.M.P.P. (F.D.C.M.P.P.), liste non limitative.

Ajoutons que sous l'égide de la Fédération Française de Psychiatrie, d'authentiques recherches² sont conduites pour faire progresser la compréhension des effets des thérapeutiques et moyens mis en œuvre en faveur des patients avec TED, et qu'actuellement l'HAS nous associe à la préparation des prochaines recommandations concernant les autistes adultes.

Nous vous demandons de réparer au plus vite cet "oubli". Celui-ci est jugé incompréhensible par le nombre croissant d'associations de familles d'autistes qui se constituent et se mobilisent pour défendre des mesures d'accompagnement et de traitement de leurs enfants qui soient à l'abri des engouements scientistes et qui apportent les garanties de continuité dans les suivis et de sécurisation des parcours - sur lesquelles le troisième Plan Autisme s'était engagé - que seuls peuvent apporter les psychiatres, qui étant médecins, assurent l'évaluation des évolutions longitudinales comme dans toutes les spécialités médicales.

¹ Chiffre 2011, ATIH, Lyon pour les intersecteurs et 2010, ES-Handicap pour les CMPP.

² Détails dans la revue "Pour la recherche".

Pour les enfants et adolescents que nous soignons et pour leurs familles, et pour garantir la mobilisation de toutes les ressources disponibles, il est important que l'État que vous représentez fasse preuve de neutralité. Le champ de l'accompagnement et du traitement de l'autisme est suffisamment traversé de tensions partisans pour qu'on n'y souffre pas la moindre mesure qui ressemblerait à l'éviction d'une partie des professionnels engagés, au boycott d'options largement aussi éprouvées que d'autres plus à la mode aujourd'hui, ou que pire encore un soupçon de chasse aux sorcières naisse. Il faut craindre ce qu'aurait de profondément démobilisant pour les professionnels engagés dans le difficile travail quotidien d'accompagnement, de soins et de traitement des prises de positions officielles qui sembleraient relayer purement et simplement des positions partisans. Que celles-ci reposent sur la conviction d'acteurs qui inspirent sympathie et compassion n'ajoutent pas à leur bien-fondé.

Si les questions de dépistage et de diagnostic braquent le projecteur sur la petite enfance et la psychiatrie infanto-juvénile, les psychiatres d'adultes sont présents dès la charnière entre l'adolescence et l'âge adulte. Ils interviennent aussi dans les crises psychiatriques parfois dramatiques qui peuvent émailler certaines évolutions. Certains vous le savez ont réussi à bâtir des équipes mobiles, d'autres ont fait considérablement évoluer les institutions pour adultes, les diversifiant et les différenciant. Les services de psychiatrie adulte, mal équipés pour accueillir les besoins de soins spécifiques des TED, sont cependant quotidiennement mis à contribution et prodiguent mesures d'apaisement et de traitements.

Il est impensable que les pouvoirs publics fassent table rase de tout ce travail.

Nous attendons une réaction rapide de vos services, et nous nous engageons à nous rendre disponibles dans les meilleurs délais pour apporter au travail en cours la somme d'expériences, de savoir-faire, et d'expertise clinique et thérapeutique qui est celle de nos membres. Les recommandations de 2012 et le Plan autisme 2013-2017 comportent des opportunités d'amélioration de la situation des autistes, de leurs familles et aidants. La mobilisation des professionnels qui assurent assistance, soins et traitements est un atout dans cette entreprise. Les psychiatres que nous représentons veulent être présents dans cette mobilisation nationale.

Veillez croire, Madame la Secrétaire d'état, à l'expression de nos sentiments distingués.

Docteur Jean CHAMBRY
Président du Collège de Pédo-psychiatrie
de la FFP-CNPP

Docteur Bernard ODIER
Président FFP-CNPP

Dr Bernard ODIER
odierbernard@wanadoo.fr
06 86 97 37 87

Dr Jean CHAMBRY
j.chambry@wanadoo.fr
06 60 10 10 48

Secrétariat de la FFP-CNPP
Mme Nathalie DUFOR, ffpsiatrie@wanadoo.fr 01 48 04 73 41